

RYTHMES SCOLAIRES : plus de souplesse, oui ! Mais pas moins d'égalité entre les femmes et les hommes

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 25 avril 2014

Benoit Hamon, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé ce jour deux mesures pour donner plus de souplesse dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. L'une ouvre la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi que les écoles pourront choisir, l'autre propose de réduire le nombre d'heures d'école par semaine et de raccourcir les vacances scolaires pour rattraper ces heures.

Si ces ajustements visent à faciliter la mise en place de la réforme par les acteurs locaux et ont pour objectif final, selon le Ministre, de « permettre à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, de bien apprendre, de mieux apprendre à l'école, et donc de pouvoir réussir », **il ne faudrait pas qu'ils renforcent les difficultés d'organisation au sein de la famille ou induisent des conséquences négatives sur l'activité professionnelle des parents, notamment sur l'activité des femmes sur qui pèse le plus souvent la charge des temps domestiques et familiaux.**

Déjà en 2011, le Laboratoire de l'égalité appelait à ce que toute expérimentation qui libèrerait partiellement ou totalement le temps des enfants s'accompagne d'une évaluation d'impact sur l'organisation du travail des parents. En mai 2013, le Laboratoire a organisé un colloque à l'Assemblée nationale pour mieux apprécier ces conséquences. Une enquête, réalisée par Mediaprism à cette occasion, indiquait que **75% des parents d'élèves de primaire interrogés attendent de leur maire une prise en compte de leur vie professionnelle dans l'organisation des temps scolaires.**

Le Laboratoire de l'égalité reste ouvert à la réforme des rythmes scolaires, mais les nouvelles propositions doivent être replacées dans un contexte plus global. D'une part, le regroupement des activités en une seule après-midi doit s'accompagner de moyens pour que les communes puissent assurer les transitions entre le temps scolaire, la restauration, le transport et le centre de loisirs. D'autre part, l'idée d'un allègement des heures d'école et de leur report sur les vacances scolaires doit s'accompagner d'un développement des modes de gardes pour permettre aux parents d'effectuer leur journée de travail complète.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org / [@Laboegalite](https://twitter.com/Laboegalite)